

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 04 décembre 2024

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le quatre décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier.

Absents excusés : M. Jean-Louis Jonville représenté par M. François Le Tinnier, M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Myriam Guigo représentée par Mme Berthe Le Potier.

Absents : Mme Céline Houdelette, M. Nicolas Toudic.

Secrétaire : M. Thierry Wenger.

Finances – Tarifs communaux 2025

M. Le Maire propose au conseil municipal de reconduire les tarifs de l'année 2024.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité adoptent les tarifs suivants pour l'année 2025 sans augmentation par rapport à l'année 2024 :

Photocopie A4 noir et blanc : 0.27 € la page

Photocopie A4 couleur : 0.53€ la page

Photocopie A3 noir et blanc : 0.42 € la page

Photocopie A3 couleur : 0.84€ la page

Location de chaises : commune : 0.21 €/chaise hors commune : 0.37 €

Location de tables : commune : 1.05 €/table hors commune : 2.10 €

Les tables et chaises sont à prendre et à ramener sur place par le loueur.

Droit de place sur le marché :

Etalage inférieur à 5 mètres : 8.95 €/mois

Etalage supérieur à 5 mètres : 13.65 €/mois

Etalage inférieur à 5 mètres : 2.65 € pour une présence/mois

Pour un déballage ponctuel : 2.10 €/mètre linéaire

Camion de matériel outillage : 63.00 €

Une gratuité d'un mois est accordée pour les exposants permanents.

Utilisation des bornes électriques pour de la lumière :
1.05€/utilisation

Utilisation des bornes électriques pour le branchement d'un
appareil de cuisson : 2.65€/utilisation

.../...

Raccordement eaux pluviales

Raccordement au réseau d'eaux pluviales
 Travaux
 Traversée de route

840.00 €
 48.00 € par mètre busé
 368.00 €

Tarifs sur le service d'eau

Tarifs pour raccordement eau potable :

Forfait de 7 mètres

494.00 € et 32.00 € par mètre supplémentaire

Traversée de route

368.00 €

Citerneau avec tampon fonte

189.00 €

Compteur

76.00 €

Pour extrait conforme
 Acte rendu exécutoire
 Après transmission en
 Préfecture le 10 décembre 2024

UZEL, le 10 décembre 2024

Le Maire

G. CHOUPAUX


